

**SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE** Conseil municipal

# Médiathèque, école, investissements... ça repart !

**Depuis le 28 février et jusqu'au 23 mai, date de prise de fonction de la nouvelle équipe, aucun conseil municipal ne s'est tenu, mais les élus ont travaillé sur divers dossiers. Tour d'horizon de l'actualité.**

**D**u côté de la médiathèque, le lieu a rouvert progressivement ses portes avec, dans un premier temps, un accès par drive. Les ouvrages qui reviennent sont désinfectés et mis de côté pendant plusieurs jours. Les adhérents peuvent effectuer leurs réservations par mail, téléphone ou par le réseau des bibliothèques « commonly ». Les retraits s'effectuent ensuite en drive aux heures habituelles d'ouverture. La responsable Fabienne Redon constate une reprise des contacts par les lecteurs et note une plus grande utilisation du réseau « commonly ».

### 25 écoliers sur 45

L'organisation du fonctionnement de l'école a été mise en place, en collaboration avec le personnel enseignant et communal, ainsi que les représentants de parents. Pour cette nouvelle phase de déconfinement, du 8 juin au 3 juillet, au vu du protocole sanitaire et de la configuration des locaux, il est décidé de ne pas accueillir les enfants de maternel-



À la médiathèque, le drive fonctionne bien. Photo Progrès/Claire Lise BOSA

le. Les élèves de CP jusqu'au CM2 seront présents deux jours par semaine, et la cantine ne fonctionnera pas. Les enfants pourront apporter un repas froid qui sera pris sous le préau. L'effectif de cette période sera de 6 CP, 10 CE1/CE2 et 9 CM1/CM2, soit 25 écoliers sur un total de 45 en situation ordinaire.

### La réfection des jeux de boules terminée

Par ailleurs, l'entreprise « Le joint technique » avait déposé un permis de construire pour une nouvelle unité de production sur le terrain libre de la zone de la Parlière. Ce permis a été accordé. Une intervention de fauchage et

élagage des haies en bordure des chemins a été prévue pour début juin. Une deuxième campagne de fauchage sera également organisée en octobre, comme chaque année.

Pour l'équipement de bureau de la mairie, un nouveau copieur a été installé, le contrat étant arrivé à échéance. Une consultation a également été lancée pour le remplacement du standard téléphonique.

Enfin, bonne nouvelle pour les boulistes, la réfection des jeux de boules est terminée et a coûté moins cher que prévu, soit 12 944 € TTC au lieu de 14 359 €.

**De notre correspondante  
Claire Lise BOSA**